

Réf: Dossier N° 291751

Avis de constitution

« ALAL TECHNOLOGIES COTE D'IVOIRE »

**ABIDJAN COCODY LES II PLATEAUX 7eme tranche face à la clinique
saint Georges, Lot 4159, Ilot 257**

**Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du
25/01/2024 reçus par Me ZOGO DOWAN ELVICHE AIME, enregistrés
au CEPICI, le 16/02/2024, il a été constitué une SAS U aux**

SOCIETE « ALAL TECHNOLOGIES COTE D'IVOIRE »

- L'offre de services financiers
- ~~techniques~~ l'automatisation des processus
- ~~financiers~~ le traitement des paiements électroniques
- La conception de système
- ~~d'information~~ l'offre de services informatiques.

Et généralement, toutes opérations techniques, commerciales, financières, industrielles, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous autres objets similaires ou connexes susceptibles d'en faciliter l'extension et le développement.

1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

**ABIDJAN COCODY LES II PLATEAUX 7eme tranche face à la clinique
saint Georges, Lot 4159, Ilot 257**

M DIABY SERIGNE MOUHAMADOU BASSIROU (PRÉSIDENT)

null

n°CI-ABJ-03-2024-B17-00016 du 29/02/2024 au Tribunal du Commerce

99 ans

n°11878/GTCA/RC/2024 du 29/02/2024

Pour Avis

Le CEPICI

